



### Le mot du Maire

La commune de Meuzac se structure chaque jour davantage et son conseil prépare le Meuzac de demain. Pour ce faire, quatre gros chantiers, ceux que je nommerai "les incontournables" ont été mis à jour et sont en passe d'être réalisés.

1. La traverse du village sur la route départementale 42, déjà bien impulsée par mon prédécesseur Rémi, qui donne une autre image de l'artère principale du village bien sécurisé et bien agrémenté par la rénovation en tout point réussie du lavoir.
2. Le PLU qui va offrir de nouveaux espaces à urbaniser avance puisque les différents services consultés ont retourné leurs avis et l'enquête publique commence ces jours-ci.
3. En complément du PLU, puisque ces deux actions sont étroitement liées, la réorganisation des commerces de proximité au centre du bourg qui va permettre aux Meuzacais actuels et aux futurs Meuzacais (grâce au PLU) de trouver sur place tout ce dont ils ont besoin. Le permis de construire pour ce projet va être déposé début janvier et les travaux commenceront à mi année.
4. Pour compléter l'action à mener et toujours en parallèle du PLU, le projet d'assainissement collectif complémentaire est lancé et devient indispensable pour l'évolution de la commune.

Voilà donc, Meuzac est sur les rails, et je compte sur vous, à travers votre implication dans la vie de la commune et à travers vos relations de bon voisinage, pour mener la locomotive et ses wagons à bon port

Permettez moi au nom du conseil municipal et en mon nom personnel de vous souhaiter à tous ainsi qu'à vos proches une très très bonne année 2007.

Le Maire,  
José LACOMBE

### SOMMAIRE

Au Conseil Municipal (2 <sup>e</sup> semestre 2006)	
Le travail des commissions (2 <sup>e</sup> semestre 2006)	
Petites nouvelles brèves	
Le mois des associations	
Informations diverses	

p 2
p 4
p 4
p 8
p 12

# Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

## REUNION DU 27 JUILLET 2006

### ► Financement de la rénovation du bâtiment du Syndicat de Voirie : Choix du prêteur

Un emprunt de 76000€ a été souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour financer la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment.

Durée : 20 ans, taux : 3,70%, échéances annuelles, frais de dossier : néant

### ► Approbation pour le versement d'une subvention au club de Judo Pays Meuzacais

Un club de judo a été créé sur la commune de Meauzac dénommé "Judo Pays Meuzacais"

Afin de permettre à ce dernier de procéder aux premières acquisitions nécessaires à son fonctionnement, le Conseil Municipal a décidé de lui allouer une subvention de 610 €.

## REUNION DU 3 AOUT 2006

### ► Augmentation des tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2006/2007

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le prix du repas à la cantine est de 1,60€. La garderie (payante seulement de 7h30 à 8h30) pour 1 enfant s'élève à 2€ et pour 2 enfants et plus : 1,50€

### ► Validation du zonage et du règlement du projet de révision du plu

Présentation du projet de zonage du Plan Local d'Urbanisme établi durant les différentes commissions urbanisme en concertation avec les services de l'État et le cabinet SOGEXFO.

Validation du conseil municipal du tracé du zonage tel que défini dans la carte du 28/07/2006 intitulée "Zonage : Projet de PLU" et approbation des termes du projet de règlement du futur PLU

### ► Schéma communal d'assainissement – Arrêt du zonage de l'assainissement collectif et non collectif

Approbation du projet de zonage de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif tel que défini ci-dessous :

- Assainissement collectif : Le Bourg, Temple, Larose, Baré, Coulau
- Assainissement non collectif : Le reste du territoire de la commune

### ► Création d'un poste d'agent des services techniques

Afin de pourvoir au départ d'un agent en contrat emploi consolidé, un poste d'agent des services techniques à temps complet a été créé.

## REUNION DU 30 AOUT 2006

### ► Renouvellement du contrat de l'intervenante en anglais pour l'année scolaire 2006/2007

La commune de Meauzac emploie une intervenante en anglais afin de dispenser des leçons aux classes de cours moyens (C.M) et cours élémentaires (C.E)

Comme les années précédentes, le contrat de cette intervenante a été renouvelé pour l'année scolaire 2006/2007.

Les cours sont dispensés à raison de 1h30 pour les classes de C.M et de 45 minutes pour les classes de C.E

### ► Plan Local d'Urbanisme – Arrêt du projet

Le Conseil Municipal a arrêté le projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune. Celui-ci a été transmis, pour avis, aux personnes publiques mentionnées à l'article L.121-4 et L.123-6 du code de l'urbanisme (Préfet, services de l'Etat, personnes publiques consultées lors de la procédure)

### ► Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la concertation

Rappel des conditions dans lesquelles s'est déroulée la concertation (affichages, invitations, parution dans les journaux locaux, mise à disposition du registre de concertation...) et clôture de la procédure.

## REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2006

### ► Demande de subvention auprès du Conseil Régional au titre du projet de regroupement de commerces

Une demande de subvention a été déposée auprès de la Région pour financer le projet du regroupement de commerces sur la commune dont le coût prévisionnel s'élève à 1 231 000 € H.T soit 1 472 276 € TTC

### ► Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre du projet de regroupement de commerces

De la même manière que pour la Région, un dossier de demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Général.

### ► Service d'aide à l'entretien de l'éclairage public : Choix de l'entreprise

La commune a manifesté son intention d'adhérer au service d'aide à l'entretien de l'éclairage public du Syndicat Départemental d'Électricité (SDE)

Une convention tripartite d'entretien de l'éclairage public sera signée entre l'entreprise SERVAT Michel, le SDE et la commune. La rémunération de l'entreprise est fixée à 1.682,00 euros H.T pour l'entretien de 71 foyers lumineux.

## REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2006

### ► Regroupement de commerces et services : Choix du maître d'œuvre

Suite aux variations du coût de l'opération et conformément au code des marchés publics, une nouvelle consultation de maître d'œuvre a été entreprise.

A l'issue de celle-ci, trois candidatures ont été remises à la SEMATeG. Seul le cabinet MGS présente une proposition d'honoraires ainsi qu'il était demandé d'un montant de 128 050 € HT.

# Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

## ► Approbation du programme général d'assainissement de la commune

Rappel de l'intérêt pour la commune de réaliser les travaux d'assainissement collectif pour permettre le développement de celle-ci conformément aux objectifs définis dans le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Cette opération permettrait :

- de réaliser une première tranche de réseau collectif et de raccorder des maisons existantes et des projets de lotissement ;
- de construire une station d'épuration des eaux usées conformes aux normes actuelles.

Les études préliminaires prescrites ont fait apparaître l'opportunité de construire une première tranche de réseau collectif gravitaire sur la voirie communale ainsi que d'engager la construction de la station d'épuration. Le montant global de cette opération est estimé à 1.660.000€ toutes dépenses confondues.

## ► Demande de subvention auprès du Conseil Général relative au programme général d'assainissement

Afin de financer les travaux présentés dans le programme général d'assainissement de la commune, une subvention sera demandée au Conseil Général.

Le plan de financement serait le suivant :

- Subvention Conseil Général : 45% pour les réseaux, 48% pour la station
- Subvention Agence de l'Eau : 25%
- Participation communale (emprunt) : le solde

## ► Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau relative au programme général d'assainissement

Sur la même base que pour la demande auprès du CG82, un dossier sera déposé auprès de l'Agence de l'Eau.

### REUNION DU 12 OCTOBRE 2006

## ► Détermination du périmètre de la future communauté de communes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'une communauté de communes entre les communes de Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Lavilledieu du Temple, Les Barthes, Meauzac et Saint Porquier.

La première étape de la création de la communauté de communes est la détermination du périmètre, sur lequel chaque commune doit délibérer avant l'intervention de l'arrêté préfectoral.

La délimitation du périmètre exposé ci-dessus a été approuvée par le Conseil Municipal.

## ► Demande d'avis relatif à l'exploitation d'une carrière de sables et graviers située aux lieux dits "Lissac" et "Camps Vidal" à Barry d'Islemade par la SARL LAFITTE Frères

Une demande a été effectuée par Monsieur Georges LAFITTE (SARL LAFITTE Frères) afin d'exploiter une carrière de sables et graviers située sur la commune de Barry d'Islemade aux lieux-dits "Lissac" et "Camps Vidal"

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le projet en question.

### REUNION DU 25 OCTOBRE 2006

## ► Modification statutaire du SIVOM des Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne : Avis du Conseil Municipal ajoutant la compétence "Collecte et élimination des plastiques agricoles usagés"

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la modification statutaire du SIVOM des "Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne" ajoutant la compétence "Collecte et élimination des plastiques agricoles usagés"

### REUNION DU 16 NOVEMBRE 2006

## ► Adhésion à la communauté de communes et approbation des statuts

Un projet de création d'une Communauté de Communes est en cours. La première étape de sa création, la détermination du périmètre, a eu lieu avec l'intervention de l'arrêté du Préfet en date du 17 Octobre 2006.

Le Conseil Municipal a adopté les statuts de la future Communauté et a demandé sa création au Préfet. Cette création entraînera la dissolution de plein droit du Syndicat de Voirie des Communes du Canton de Castelsarrasin.

### REUNION DU 7 DECEMBRE 2006

## ► ► Cession du fonds de commerce du bar restaurant entre Monsieur LANIÈS Alain et Monsieur et Madame DI SALVO Roland et Pascale

Le Conseil Municipal a accepté la cession du fonds de commerce du bar restaurant entre Monsieur LANIÈS Alain et Monsieur et Madame DI SALVO Roland et Pascale

## ► Désignation des délégués de la communauté de communes terrasses et plaines des deux cantons

### Délégués titulaires :

M. José LACOMBE  
M. Jean-Claude MARTY  
M. Jean-Louis CORLOUER

### Délégués suppléants :

M. Yves SALITOT  
Mme Éfette RUELLE  
Mme Mireille DOMPEYRE

## **Le travail des commissions** **2<sup>ième</sup> semestre 2006**

**Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Lundi 24 juillet 2006**

Réunion étendue à l'ensemble du Conseil Municipal : Présentation des derniers travaux sur le PLU avant validation du zonage et du règlement.

**Personnel (Éliette RUELLE) – Lundi 31 juillet 2006**

Remplacement d'un agent

**Personnel (Éliette RUELLE) – Lundi 31 août 2006**

Étude des plannings du personnel

**Urbanisme (Alain AUDUBERT) – Mardi 12 septembre 2006**

Assainissement : Présentation du programme général et de son financement

**Espaces verts (José GUY) / Fêtes et cérémonies (Jean-Claude MARTY) – Jeudi 19 octobre 2006**

Point sur les espaces verts à aménager

Organisation des festivités du 4<sup>e</sup> trimestre

**Vie scolaire et extra scolaire (Mireille DOMPEYRE) – Mardi 31 octobre 2006**

Réflexion sur l'organisation de la garderie

## **Petites nouvelles brèves**

### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au 30 décembre 2006. A cet effet, les personnes souhaitant s'inscrire et remplissant les conditions légales devront se présenter munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2007 seront inscrits d'office. Toutefois, il est vivement conseillé de vérifier cette inscription auprès de la Mairie avant le 30 décembre 2006.


**AFIN DE PROCEDER AUX INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES, LA MAIRIE SERA EXCEPTIONNELLEMENT OUVERTE LE SAMEDI 30 DECEMBRE 2006 DE 9h à 12h**

### **BÂTIMENT DU SYNDICAT DE VOIRIE**

L'ancien hangar de la CATEG qui jouxte le cimetière est terminé. Le Syndicat de Voirie va prendre possession des lieux en janvier 2007. La commune de Meauzac a réalisé les travaux et va céder ce local par bail au Syndicat qui était sans atelier depuis maintenant plus d'un an. Le montant du loyer sera égal au montant de l'emprunt contracté pour financer les travaux. Vous l'avez compris, cette opération est une opération blanche et ne coûtera rien à la commune.

Ce local va permettre le stockage du camion, de deux véhicules légers et de la pelle, le stationnement de deux tracteurs épaveuses. Un espace grillagé et sécurisé est installé à l'intérieur afin de stocker le petit matériel et les lubrifiants nécessaires à l'entretien du matériel. Les agents vont enfin avoir un confort de travail largement mérité car ce sont ces mêmes agents qui rendent d'innombrables services à la population (réfection des voies communales, construction de passages et de ponts, entretien des banquettes et fossés des voies communales) et ceci tout au long de l'année.

## Petites nouvelles brèves



L'abus de prospectus est dangereux pour ma planète...

MERCI d'économiser ma planète en évitant les prospectus.

**PUBLICITÉS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES**

Si vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez récupérer au secrétariat de la mairie des autocollants prévus à cet effet

### DÉGRADATION DU TRI SÉLECTIF

Le SICTOM des 4 cantons auquel la commune a délégué la collecte et l'élimination des ordures ménagères nous a signalé une dégradation de la quantité de déchets triés et son corollaire, une augmentation du volume des ordures ménagères non valorisables.

Il est important de bien trier ses déchets car de la quantité et de la qualité du tri dépendent les aides octroyées par Eco emballages aux collectivités et donc du montant de la taxe d'enlèvement prélevée sur les usagers.

Petit rappel :

*Dans les sacs jaunes sont collectées*

- Matières plastiques : les bouteilles de boisson, de lait, les flacons de produits ménagers, de produits de toilette, les bidons, les films et sacs plastiques
  - Fer : les boîtes de conserve, gâteaux, thé, boisson, les aérosols, les bidons, les barquettes en aluminium
  - Cartons : Boîtes et sur emballages, briques alimentaires, cartons pliés, journaux, magazines, prospectus
- En cas de doute, jetez dans votre poubelle habituelle.

*Dans les récup'verre*

- Verre : Bouteilles, bocaux, pots
- Source : Guide du tri du SIRTOMAD disponible en mairie

### DÉCHETTERIE DU SAULA À LAFRANÇAISE

La commune a reconduit pour l'année 2007 la convention qui la lie avec le SIEEOM Sud Quercy vous permettant ainsi de vous débarrasser gratuitement de vos déchets valorisables.

Sont admis les déchets suivants : encombrants, déchets verts, cartons, gravats, ferrailles, papiers, verre, électronique, batteries, huile de vidange, piles, déchets toxiques.

Lors de votre première visite, vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile et de la carte grise de votre véhicule.

Les jours et horaires d'ouverture sont mentionnés en dernière page.

### PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET SCHÉMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT Ouverture des enquêtes publiques

Les enquêtes publiques relatives au projet de PLU et au schéma d'assainissement auront lieu du mercredi 20 décembre 2006 au vendredi 19 janvier 2007.

Les dossiers seront consultables à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture où chacun pourra en prendre connaissance.

Les éventuelles observations pourront être consignées sur les registres d'enquête publique prévus à cet effet ou seront adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Meauzac.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Gildas CARRE, recevra en mairie les :

- Mercredi 20 décembre 2006 de 14h à 18h
- Mercredi 3 janvier 2007 de 8h30 à 12h30
- Samedi 13 janvier 2007 de 8h30 à 12h30
- Vendredi 19 janvier 2007 de 14h à 18h

Ses rapports et conclusions transmis au Maire dans un délai de un mois à l'expiration des enquêtes seront tenus à la disposition du public en Mairie.

### CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, la commune de Meauzac fera partie de la Communauté de Communes des "Terrasses et plaines des deux cantons" regroupant les communes de Barry d'Islemade, Les Barthes, Labasfide du Temple, Lavilledieu du Temple, Meauzac et Saint Porquier.

Les compétences exercées et approuvées dans les statuts seront les suivantes :

- Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace, Actions de développement économique
- Compétences optionnelles :

Création, aménagement et entretien de la voirie communale et des chemins ruraux,

Gestion des centres de loisirs hors période scolaire ainsi que les mercredis pendant le temps scolaire,

Collecte traitement et élimination des déchets ménagers.

Un bulletin commun aux six communes sera édité prochainement.

## Petites nouvelles brèves

### RECENSEMENT DE LA POPULATION DE LA COMMUNE

Du 18 janvier au 17 février 2007, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire. Selon le secteur dans lequel vous vous situez, l'agent recenseur sera soit Anny SERVAT, soit Francine ESCARRA.

Elles viendront déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. Elles pourront vous aider à remplir les questionnaires et les récupéreront lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à la mairie impérativement avant le 17 février 2007.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument CONFIDENTIELLES. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le secrétariat de la Mairie.



Les bénévoles de la Bibliothèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2007.

Suite à l'exposition sur les écoles de Meauzac, qui a eu un vif succès, nous réfléchissons à un moyen de prolonger cette journée par un autre moyen, peut être sous forme de catalogue ?... suite au prochain numéro.

Nous remercions encore une fois tous ceux grâce à qui cette exposition a pu avoir lieu.

A partir du 13 janvier 2007 nous vous proposons une tranche horaire supplémentaire : Le samedi de 11 h à 12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite.

Les jours et horaires d'ouverture sont mentionnés en dernière page.

### RAPPROCHEMENT DU CENTRE DES IMPÔTS ET DU CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS

A compter du 15 janvier 2007, un interlocuteur fiscal unique des particuliers sera compétent à la fois pour les impôts d'État et pour les impôts locaux.

Le centre des impôts (gestionnaire de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation) et le centre des impôts fonciers (gestionnaire des taxes foncières et du cadastre) dépendront tous les deux désormais du centre des impôts de Moissac - 12, bd Lakanal - BP 304 - 82208 Moissac Cedex

☎ 05.63.04.64.00 / Fax : 05.63.04.64.28

Courriel : Cdi-sie.moissac@dgi.finances.gouv.fr

### INFORMATION À DESTINATION DES EXPLOITANTS AGRICOLES

A l'avenir, si vous êtes victimes de dégâts suite à des événements climatiques (orages, grêle, inondations...), nous vous demandons de bien vouloir le signaler au secrétariat de la Mairie.

Ces informations sont importantes pour effectuer les différentes déclarations auprès des services de l'État afin que vous puissiez obtenir d'éventuelles indemnisations.

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

Unité territoriale d'aménagement de Castelsarrasin-Moissac

126, chemin de Prades - BP76 - 82100 Castelsarrasin

☎ 05.63.32.71.90 / Fax : 05.63.32.71.91

Courriel : Castelsarrasin.dde-82@equipement.gouv.fr

#### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h,

Le vendredi et les veilles de jours fériés :

de 9h à 12h et de 14h à 16h

**Urbanisme** (accueil physique et téléphonique) du lundi au vendredi de 9h à 11h30 ou sur rendez-vous.

### Invitation aux vœux de la Municipalité

La Municipalité vous invite à la cérémonie des vœux pour la nouvelle année le samedi 6 janvier 2007 à 18h à la salle des Fêtes au cours de laquelle un verre de l'amitié vous sera offert. Venez nombreux !

## Petites nouvelles brèves

### NOCES DE DIAMANT

Un événement exceptionnel et assez rare est arrivé dans notre commune au début de l'automne. Willy MEESEMAN et Maria née PERETTI ont fêté leurs soixante ans d'union en compagnie de leurs familles et de leurs amis. Une bien belle cérémonie pour laquelle les maires de Meauzac et d'Orgueil (Michel MEESEMAN) étaient réunis. Cela restera comme une journée merveilleuse et empreinte d'un respect unanime envers Maria et Willy qui mènent une existence exemplaire au sein de notre commune pour laquelle ils s'impliquent énormément et en particulier au sein de la J.S.M Football. Encore tous nos vœux de bonheur à tous les deux et félicitations pour ces 60 ans de vie commune.



### RENTÉE SCOLAIRE

Le Préfet, le Sous Préfet, l'inspecteur d'académie sont venus le jour de la rentrée, le 1<sup>er</sup> septembre, nous rendre visite à l'école



### ARRIVÉE DE CYRIL ET SANDRINE LABAT

Nous tenons à vous remercier pour l'accueil que vous nous avez réservé et sommes très heureux de pouvoir exercer notre activité dans votre village.

Nous espérons que la boulangerie ainsi que les autres commerces vivrons longtemps pour que notre village garde sa sympathie et sa convivialité.

Bonnes fêtes de fin d'année et heureuse année 2007

Vos boulangers Sandrine et Cyril



### CHANGEMENT DE GÉRANT DU BAR

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, Roland et Pascale DI SALVO, nouveaux propriétaires du fonds de commerce, reprennent la gestion du bar restaurant jusqu'à présent tenue par Alain LANIES.

### LE 1<sup>ER</sup> ADJOINT MONTRE L'EXEMPLE

Merci à Yves SALITOT, le 1<sup>er</sup> adjoint, d'avoir donné de son temps pour effectuer des travaux de peinture des portes et de la petite salle des fêtes

Le loto inter-associations a permis de récolter 1957€ pour le Téléthon

### TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Affaire Commune de Meauzac contre P. Caillet et F. Buttigieg relative à la demande de ces derniers d'annuler la délibération du 25 novembre 2003 sur le choix de l'aménagement du site de l'ancienne briqueterie.

Messieurs Caillet et Buttigieg ont déclaré se désister de l'instance. Le Tribunal Administratif de Toulouse a pris en compte ces désistements par une ordonnance du 3 octobre 2006.

### DIVAGATION DES ANIMAUX

La municipalité, grâce aux services techniques, a construit un chenil pour accueillir les chiens qui divaguent.

Sachez que chaque fois que nous récupérons un chien, il faut le garder huit jours francs, le nourrir. S'il n'a pas de puce pour son identification il faut que la municipalité, à ses frais, le fasse identifier (54€). Après les huit jours de pension, le refuge du Ramier nous les prend en versant 50€.

Vous comprendrez donc qu'il devient urgent que chaque citoyen soit responsable de ses actes et qu'il fasse le maximum pour récupérer son animal lorsqu'il s'échappe (cela peut arriver) Vous l'aurez compris, s'il n'y a pas davantage de civisme, c'est malheureusement la municipalité, donc nous tous, qui paierons.

# Le mot des associations Meauzacaïses



## L'A.C.C.A

Pour la saison 2006-2007, 97 cartes ont été délivrées. Délivrance des permis de chasse : plusieurs dates ont été mises à disposition des chasseurs ; celle-ci n'ont pas toujours été respecté et ont causé quelques désagréments aux personnes qui s'en occupent ; merci d'en tenir compte pour l'année prochaine, il ne sera pris aucun permis ou carte en dehors des dates prévues. Les membres doivent se présenter personnellement pour signer la demande de permis. Nous avons obtenu l'ouverture anticipée de la caille et de la tourterelle au mois d'août, à la demande des chasseurs lors de l'assemblée générale. Le garde chasse particulier Mr STORDEUR Jérôme est habilité à effectuer des contrôles sur l'ensemble de l'A.C.C.A de MEAUZAC. Chevreuil : cette année le plan de chasse qui nous est attribué est de 5 pièces. Cet hiver, seront organisées des battues aux nuisibles (renard, blaireau) les chasseurs désirant y participer sont priés de contacter le président Mr FRABEL Marcel ; c'est grâce à ces battues que nous pourrions préserver du gibier sur la commune, notamment les reproducteurs (lièvre ; faisane ...)



## LA GAULE MEAUZACAÏSE

Comme promis, pendant l'année 2006, l'achèvement du poste pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite a été réalisé. Le loto et le concours de pêche ont été réalisés dans une ambiance conviviale même si le beau temps n'était pas au rendez-vous pour le concours, merci de votre participation. Amis pêcheurs et promeneurs : respecter l'environnement de ce lac est un plaisir pour tous, le bureau vous en remercie. Le 17 décembre 2006, l'Assemblée Générale aura lieu et elle se clôturera par un apéritif offert par la Gaule Meauzacaïse. Nous espérons que cette nouvelle assemblée aura lieu comme chaque année dans une très bonne ambiance. Surtout n'oubliez pas le loto annuel qui aura lieu le vendredi 9 février 2007 à la salle des fêtes de Meauzac, venez nombreux. Le président et les membres du bureau de la Gaule Meauzacaïse vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2007. Bonne pêche à tous. La Gaule Meauzacaïse.



## L'AMTARC

L'Association vous accueille depuis le mois de septembre dans ses nouveaux locaux au lieu-dit « Chapas Sud » où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m. Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1er dimanche de chaque mois.

Renseignements :

Le Président : Monsieur KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00)

Le trésorier : Monsieur BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)



## LES A.A.A.A.A.

Association loi 1901

Galubié 82290 MEAUZAC

☎ 05.63.31.53.05 / 06.12.17.58.94

L'Association existe depuis 12 ans et se compose de 9 membres et de 90 adhérents.

Cinq balades en véhicules anciens sont proposées sur l'année 2007 :

- la sortie de la Chandeleur, le 28 janvier
- la sortie de Printemps du 06 au 08 mai
- la sortie des Moules le 08 juillet
- la sortie des Châtaignes le 28 octobre
- la Ronde des Crèches le 16 décembre (conseillé pour les enfants).

Nous participons aussi au Téléthon et au Loto des Associations.

La dernière sortie de l'année 2006 a eu lieu le 17 décembre pour la Ronde des Crèches.

Dans la salle des fêtes du village nous organisons l'Assemblée Générale le 03 mars 2007 et la soirée Moules Frites le 31 mars 2007.

Le Réveillon de la St Sylvestre du 31 décembre 2006 aura lieu à la salle des fêtes à partir de 20h30. Le menu est proposé au prix de 57€.

- Apéritif
- Assiette de fruits de mer
- Feuilleté de St Jacques
- Trou Gascon
- Magret de canard sauce poivre
- Pommes paysannes aux cépes
- Salade aux noix
- Plateau de fromages
- Omelette norvégienne
- Café et son pousse
- Vin blanc et rouge
- Champagne

Renseignements et réservations à Serge DARENES au 05.63.31.53.05 ou au 06.12.17.58.94 (**places limitées**)

## A.P.E.M.

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MEAUZAC

Tout d'abord, l'Association des Parents d'Élèves de Meauzac tient à souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents de notre commune, en espérant que la rentrée s'est bien passée pour tout le monde.

Cette année encore notre vide grenier a rencontré un vif succès et nous tenons à remercier tous les bénévoles (qui malheureusement sont chaque année moins nombreux !) qui ont contribué à cette réussite.

Malgré un temps plus qu'incertain le matin, le soleil était au rendez-vous l'après midi ce qui nous a permis de faire un bénéfice de 1000€ (le mauvais temps ayant effrayé plusieurs exposants !)

Cette année l'APEM a décidé d'utiliser ces 1000€ pour la garderie (utilisation à définir avec les personnes qui tiennent la garderie)

Nous avons toujours besoin de bénévoles alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous profitons de la présente pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente Valérie CHALAIN (06.20.74.53.73)



# Le mot des associations Meauzacaïses

(suite)

## JSM SECTION PÉTANQUE

La saison des concours pour 2006 étant terminée depuis peu, nous pouvons déjà faire le point.

Les concours du 6 août (doublettes et tête à tête) ont connu un beau succès dans les deux disciplines. Le matin, les joueurs ont été nombreux ainsi que l'après-midi où un joueur de la région de Montpellier a fait l'admiration des spectateurs pour ses tirs ainsi que d'autres d'ailleurs.

Le concours du 10 septembre s'est déroulé normalement avec de nombreux joueurs malgré la chasse et le match au terrain de foot.

Le concours des vétérans n'a pu se dérouler, le quota étant atteint.

Le concours amical s'est déroulé normalement. Le matin, le tête à tête étant remporté par JEAN LOUIS Thierry. A 13 heures, le repas était servi par nos trois cuisinières (Annie, Marcelle et Jackie) que nous remercions vivement. L'après-midi, le challenge de la mairie n'a pu se dérouler correctement à cause de la pluie. Le titre est resté vacant pour l'instant.

Nous aurons l'AG courant novembre (date à déterminer)

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau.

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

(MEAUZAC, BARRY D'ISLEMADE, ALBEFEUILLE LAGARDE)

L'amicale continue comme par le passé à entretenir son devoir de mémoire.

Grâce à Michel Mognet le drapeau est présent à de nombreuses manifestations patriotiques dans tout le département.

Le 17 juin, notre repas d'été a réuni 38 convives au restaurant les 3 promenades à Lavilledieu du Temple.

Le dimanche 12 novembre, nous avons commémoré dans les 3 communes l'armistice du 11 novembre, fin de la guerre 14-18

Comme tous les ans, un colis sera distribué aux camarades âgés ou malades.

Notre assemblée générale (la 31<sup>ème</sup>) aura lieu cette année à Meauzac le dimanche 11 février 2007. Elle sera suivie d'un repas à ma mini ferme de Brugau à Lafrançaise.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2007.

Merci de votre participation aux manifestations patriotiques sans oublier les enfants et les maîtresses.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire Robert Dugué ou au Président Laurent Dauch.

Le Bureau.



## AMICALE DES JEUNES D'ANTAN Meauzac—Barry d'Islemade

*Le mouvement associatif des Aînés Ruraux en France*  
compte 740.000 adhérents, 10.000 clubs affiliés à 83 Fédérations.  
Compte rendu des activités du 2<sup>ème</sup> semestre 2006.

Tous les lundis après midi et cette année sans interruption pendant l'été, les passionnés de jeux de société (belote, scrabble ou autres...) ont pu se retrouver dans la salle qui nous a été allouée pour passer un agréable moment.

Le 20 août 2006 : Une sortie en car à Luchon pour admirer la fête des fleurs qui s'y déroulait. C'était une réussite totale tant par l'accueil et l'organisation de cette journée que par son déroulement et la beauté des 21 chars composés de 300 000 fleurs naturelles représentant les grands événements sportifs de cette année ainsi que le spectacle offert par les 350 musiciens et danseurs présents.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2006 : Participation à la Fête des Aînés Ruraux "val Garona" qui a eu lieu, cette année, à Saint Porquier.

Le 5 octobre 2006 : Repas d'automne (98 participants) dans la salle des fêtes de Barry d'Islemade suivi d'un mini loto toujours très apprécié.

Le 3 décembre 2006 : Loto dans la salle des fêtes de Barry d'Islemade

REMISE des colis de Noël aux adhérents de 80 ans ce qui représente plus de 40 colis à préparer et distribuer.

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

- le 25 janvier 2007 : Repas de la Coque des rois à Barry d'Islemade
- le 25 février 2007 : Loto dans la salle des fêtes de Meauzac
- le 18 mars 2007 : Assemblée Générale à Meauzac au cours de laquelle aura lieu le renouvellement du bureau. Un appel à candidature est d'ores et déjà lancé. Venez nous rejoindre !

L'année 2006 se termine. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2007.

Amicalement,  
Le Bureau

## LE COMITÉ DES FÊTES



Le comité vient d'organiser sa traditionnelle fête de la Saint Martin qui s'est déroulée le dimanche 12 novembre. Tout a commencé à la messe où l'orchestre cette année était présent ce qui a bien plu à Monsieur le curé. Ne vous inquiétez pas Monsieur le curé, maintenant que je suis au courant un orchestre sera présent chaque année.

Puis, il y a eu la cérémonie au monument aux morts où la population était venue en masse pour rendre un hommage à nos chers morts disparus.

Un apéritif servi au café offert par le comité a clôturé cette belle matinée.

L'après-midi, les adeptes du musette ont pu apprécier le fabuleux orchestre "David Corry" où les gens ont pu apprécier une belle démonstration de vitesse à l'accordéon. Merci à tous les membres présents qui ont organisé cette belle manifestation.

Maintenant, place à notre deuxième bourse aux jouets et marché artisanal qui aura lieu le dimanche 3 décembre.

Le Président, Thierry MARTY (05.63.31.76.91 / 06.30.38.43.79)

# Le mot des associations Meauzacaïses

(suite)

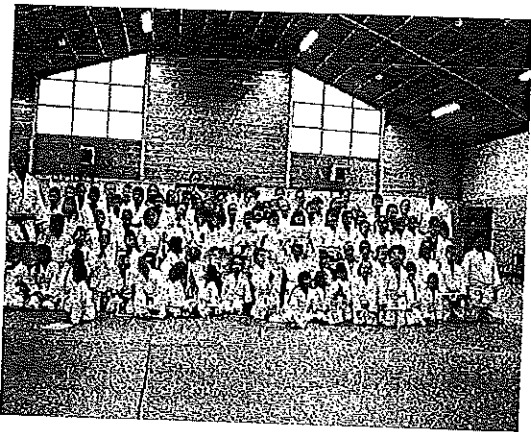


## LE SUCCES DU JUDO !

Après deux mois de fonctionnement, la salle des fêtes de Meauzac affiche complet tous les jeudis soirs de 17h à 20h15 ; ainsi, au 15 novembre, le club « JUDO PAYS MEAUZACAÏS » (qui regroupe les enfants des communes d'Albefeulle-Lagarde, des Barthes, de Barry d'Islemade, de Labastide-du-temple, et bien sûr de Meauzac) comptait 95 licenciés ! L'objectif symbolique des 100 licenciés est d'ailleurs visé par les responsables du club, et dans cette optique, le 100<sup>ème</sup> licencié se verra offrir la licence par le club !

Néanmoins devant l'affluence, il a très vite fallu réorganiser les cours : le cours des baby-judo a donc été déplacé le vendredi soir à la salle des fêtes de Labastide-du-temple ; ainsi, tous les enfants de 4 ans et 5 ans font leurs premiers pas sur un tatami de 17h à 17h45 le vendredi. Les enfants plus âgés pratiquent le judo le jeudi à la salle des fêtes de Meauzac de 17h à 18h pour les 6/7 ans, de 18h à 19h pour les 8/9 ans, et enfin de 19h à 20h15 pour les 10 ans et plus.

A l'occasion des vacances scolaires de Toussaint, 2 événements ont marqué la vie du club : d'une part, un cours commun a été organisé le mardi 24 octobre 2006 avec l'ensemble des enfants des 4 cours (voir photo ci-jointe) ; au programme : entraînement, démonstration de judo, remise de diplôme pour les plus jeunes et du passeport sportif pour les plus âgés, et bien sûr enfants et parents se sont réunis autour du verre de l'amitié à l'issue de la soirée ; d'autre part, les jeunes judokas meauzacaïses de 8 à 13 ans, qui sont pour la plupart ceintures blanches, ont participé à leur premier stage sportif les 26 et 27 octobre dernier à Castelsarrasin. Ainsi, ce ne sont pas moins de 26 judokas du club qui se sont frottés aux judokas plus gradés et plus expérimentés des autres clubs du département...



Les enfants de 6/7 ans ne sont pas en reste puisqu'ils participeront à leur tour à leur 1<sup>ère</sup> animation avec des enfants d'autres clubs du département le samedi 18 novembre 2006 à Castelsarrasin. Mais c'est surtout l'optique de la première compétition qui agite l'esprit des plus grands en ce moment : en effet, les poussins et benjamins du club feront leurs premiers combats réels à l'occasion du tournoi d'Auch, qui est prévu le dimanche 3 décembre prochain. Enfin, en même temps qu'il se développe, le club se structure puisqu'une bonne dizaine de parents ont déjà mis la main à la pâte dans les différentes activités proposées par le club depuis le début de l'année. Pour se mettre en conformité avec la réglementation, une assemblée générale électorale sera donc organisée le mercredi 6 décembre 2006 à la salle des fêtes de Meauzac à 20h30 pour élire officiellement président, trésorier, secrétaire, adjoints et les autres membres du bureau ; tous les parents sont d'ores et déjà conviés à cette réunion.



## ASSOCIATION OASIS

### Section gymnastique

Cette année, à notre plus grand regret, nous n'avons pu assurer notre "repas à thème" que vous attendez avec impatience et où nous sommes si nombreux à nous amuser. L'explication est la suivante... comme vous le savez, le rugby de Montauban est passé en top 14 ce qui veut dire que beaucoup de personnes suivent cette équipe et que le 25 novembre (date de notre repas) Montauban reçoit Bayonne. Par conséquent, une soixantaine de personnes ne seront pas là pour notre soirée et nous n'avons pas voulu prendre le risque d'être moins nombreux.

Nous nous en excusons auprès de vous tous qui nous suivez régulièrement. Par contre, un loto vous sera proposé le dernier vendredi du mois d'avril. Retenez bien la date et venez nous rejoindre...

Pour quand même parler des cours de gym, ils se déroulent le lundi de 20h à 21h, le mercredi de 19h à 20h pour les adultes. Quant aux enfants et ados, le mercredi de 16h15 à 19h pour le hip-hop.

Vous pouvez encore vous faire inscrire et passer de bonnes soirées.



## JEUNESSE SPORTIVE

### MEAUZACAÏSE

Tel : 06.81.69.77.79 / 05.63.31.64.33

Après la saison exceptionnelle (trois montée en catégorie supérieure, pour les trois équipes seniors) que vient de connaître la J.S.M. tout le monde était conscient que la tâche de cette saison serait plus délicate, d'autant plus que la moyenne d'âge a augmenté, et peu de nouveaux joueurs nous ont rejoints. L'équipe 1 de Vincent Petit a prouvé qu'elle a les moyens de se maintenir, trop d'absences (blessures ou suspensions) pénalisent les résultats et surtout le club. C'est l'équipe 2 de Christophe Irissou, amputée de plus de la moitié de son effectif, pour pallier les absences de la 1, qui paie les pots cassés, il faudra une grande solidarité de l'ensemble du club pour qu'elle se maintienne en excellence. L'équipe 3 de Mathieu Laveron et Manu Delbouis, avec évidemment les mêmes causes de manque d'effectif, n'a pour objectif que de s'amuser et de défendre les couleurs « jaune et noir ». A ce jour nous ne pouvons que souhaiter que chacun puisse reprendre sa place, et qu'avec le meilleur esprit Meauzacaïse que la J.S.M. ait connue les résultats suivent. La J.S.M. organise ses lotos les vendredis 15/déc, 12/jan, 16/fév, 23/mars, 30/mars (inter-asso), 13/avr et 04/mai.

L'ensemble des licenciés de la Jeunesse Sportive Meauzacaïse, souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les Présidents  
Y. Irissou et Y. Salitot

# Le mot des associations Meauzacaïses

(Fin)



## ASSOCIATION DE TENNIS MEAUZACAÏSE A.T.M.

### Le Bureau

L'assemblée Générale Annuelle de l'Association s'est tenue le 28 septembre 2006 ; il a été procédé au renouvellement du Bureau.

Les membres actuels sont :

Jean-Marc SIEURAC	Président,
Isabelle BONNEFOUS	Secrétaire,
Cécile TERRIER	Secrétaire Adjointe,
Carole LAFAGE	Trésorier,
Bruno CHAUVIN	Trésorier Adjoint,
Jean-Claude TILLOL	Trésorier Adjoint,
Patrick BABLER	Membre Actif,
Jean-Paul MARTY	Membre Actif,
Vincent LAFAGE	Membre Actif,
Stéphane TERRIER	Membre Actif,
Patrick SHOTSMANN	Membre Actif

### L'Ecole de Tennis

Cette année encore, l'Ecole de Tennis accueille les enfants pour des cours dispensés le mercredi matin par Monsieur Bruno GARCIA, et le vendredi soir par Monsieur Stéphane TERRIER, au terrain de Tennis de Meauzac.

### Les Lotos

L'Association organise également des lotos qui ont lieu à la Salle des Fêtes de Meauzac.

Les prochaines dates sont les suivantes :

Vendredi	01 décembre 2006
Vendredi	19 janvier 2007
Vendredi	23 février 2007
Vendredi	16 mars 2007
Vendredi	11 mai 2007

Un loto en faveur du Téléthon sera organisé le 9 décembre 2006 par toutes les associations.

### Le Tournoi

Enfin, et ce comme tous les ans à la même période, aura lieu l'été prochain le Tournoi de Tennis de l'Association.

Ce Tournoi débutera mi-juin pour se terminer fin juillet.

Comme chaque année, nous espérons que les joueurs viendront nombreux participer à cet événement.

Pour tout renseignement relatif à l'A.T.M., aux cours de tennis, aux lotos, ou bien même pour vous inscrire au Tournoi 2007, vous pouvez contacter Isabelle BONNEFOUS – Secrétaire – au 05.63.31.78.55.



## PÔLE FOOTBALL TERRASSES DU TARN

Le « Pôle Football Terrasses du Tarn », en grosse augmentation du nombre de licenciés (265 à ce jour contre 207 l'an dernier), se compose en 16 équipes de la façon suivantes : Albefeuille les 18 ans2, Labastide du Temple 2 équipes de 13ans, Lavilledieu du Temple 3 équipes benjamins et 2 de débutants et Meauzac les 18ans 1, 4 équipes de poussins et 3 de débutants. Un ramassage en bus est effectué pour les déplacements du mercredi entre les divers sites d'entraînement, ce bus sert aussi pour les week-ends à transporter à tour de rôle chaque équipe, c'est l'aboutissement d'un des grands projets du club. Le second projet est pratiquement réalisé, à savoir que sur les 16 éducateurs qui dirigent ces équipes, 7 étaient formés avant la saison, 7 sont entrains de passer leurs diplômes et 2 se sont inscrits pour les prochains stages. L'important pour le club est que chaque licencié puisse participer dans les meilleures conditions possibles. Le niveau et le sérieux des nouveaux éducateurs que compte le club, devraient nous emmener très prochainement sur un projet sportif intéressant. Coté dirigeant le secteur féminin à pris de l'avance, avec les arrivées de Patricia, Nadine, Nathalie, Sandrine et Isabelle, le secteur administratif peut voir venir. Pour la partie terrain toute personnes ayant du temps de libre peut nous rejoindre, car tous ces enfants (de 6 à 18 ans) ont besoins d'être encadré et aidé. Le club diversifie ses activités extra sportives, calendriers, lotos, tournois, dans plusieurs de ses communes d'appartenance, il y aura aussi le réveillon de fin d'année dans la salle des fêtes de Lavilledieu du Temple. Les joueurs et dirigeants du « Football Terrasses du Tarn » vous souhaitent une très bonne année 2007.

Les Présidents A. Paillas et G. Fargal

# Informations diverses

## Permanences des assistantes sociales

Pour les personnes âgées de moins de 60 ans : Madame RAPOSO effectue des permanences le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à la mairie UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS pris auprès du Centre Medico Social de Castelsarrasin (05.63.32.51.45)

Pour les personnes de plus de 60 ans : Madame POUJAL se déplace à domicile également sur rendez vous pris auprès du Centre Medico Social de Castelsarrasin (05.63.32.51.45)

## Informations diverses

### MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86

Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Laurence COLIN, Secrétariat Général : Céline BRIOT

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h  
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence du Maire et des adjoints : Le samedi de 10h à 12h

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Du 1er septembre au 30 juin : Lundi et vendredi de 16h30 à 18h,  
mercredi de 16h à 18hDu 1er juillet au 31 août : Lundi, mercredi et vendredi de 17h à  
18h

Le samedi de 11h à 12h

### HEURES OUVERTURE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Les samedi pairs de 9h à 12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 15h, le samedi à 11h30

Un conseiller financier est présent tous les jeudis matin  
sur rendez-vous de 9h à 12hEnlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de cha-  
que mois.

### INSCRIPTION A LA MAIRIE

RAPPEL : La ferraille doit être sortie devant le portail

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU SAULA À LAFRANÇAISE

Lundi : 14h - 17h

Mercredi : 8h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

### HORAIRES D'HIVER DE LA PHARMACIE

du lundi au samedi :

- Matin 9h/12h

- Après midi 14h15/19h30

Sauf mercredi et samedi 15h/19h30

## ETAT CIVIL 2006

### NAISSANCES

MAHIEUX Célyan	28/02/2006
LAFAGE Lili	22/03/2006
TERRIER Maddy	04/05/2006
BILLIERES Edgar	30/05/2006
DONNADIEU Lyham	19/06/2006
ASTRUC Romain	23/06/2006
FANET Timéo	27/07/2006
GINESTY Alexandre	21/09/2006
CUPIF Théo	21/09/2006
MICALLEF Ethan	24/10/2006

### MARIAGES

IRISSOU Christophe et GUIONNET Catherine	07/01/2006
MOLINA José-Luis et PECHARMAN Nathalie	15/07/2006
TERRIER Stéphane et MIRAVETE Cécile	19/08/2006
FARGAL André et DECHAZEAU Eliane	28/10/2006

### DECES

HINARD Laurent	02/01/2006
DA COSTA Yvonne divorcée LAFFITTE	10/01/2006
TUAILLON Pierre	16/01/2006
BOE Antonia veuve FEYTET	31/01/2006
TREMONT Emilienne veuve CASTAGNE	11/02/2006
MONCERE Albert	07/05/2006
ZAMPIERON Maria veuve MENEGON	12/06/2006
CROWYN Victor	10/07/2006
MONTAGNE Francis	20/10/2006
MOUVEAUX Charles	16/11/2006